

Évaluation Histoire Géographie fin de classe de seconde

Question 1 : Analyse de documents en histoire

Consigne : après avoir présenté les deux documents, vous montrerez qu'ils proposent deux modèles de régimes politiques différents à l'époque moderne.

analyser	MI	MF	MS	MTS
Identifier le document				
Extraire les informations pour répondre à la consigne				
Expliquer à l'aide de vos connaissances				

Constitution des États-Unis d'Amérique, 1787

Préambule

Nous, le peuple des États-Unis, en vue de former une union plus parfaite, [...] ordonnons et établissons la présente Constitution pour les États-Unis d'Amérique.

Article premier

Section 1. Tous les pouvoirs législatifs accordés par la présente Constitution seront attribués à un Congrès des États-Unis, qui sera composé d'un Sénat et d'une Chambre des représentants. [...]

Section 8. Le Congrès aura le pouvoir : De lever et de percevoir des taxes, droits, impôts et excises, de payer les dettes et pourvoir à la défense commune et à la prospérité générale des États-Unis. [...]

Section 9. [...] Le privilège de l'ordonnance d'habeas corpus ne pourra être suspendu. [...]

Article II

Section 1. Le pouvoir exécutif sera confié à un président des États-Unis d'Amérique. Il restera en fonction pendant une période de quatre ans [...]

Section 4. Le président, le vice-président et tous les fonctionnaires civils des États-Unis seront destitués de leurs charges sur mise en accusation et condamnation pour trahison, corruption ou autres crimes et délits majeurs.

Article III

Section 1. Le pouvoir judiciaire des États-Unis sera confié à une Cour suprême. [...] Les juges de la Cour suprême et des cours inférieures conserveront leurs charges aussi longtemps qu'ils en seront dignes. [...]

Fait [...] le dix-septième jour de septembre de l'an 1787 de Notre Seigneur et de l'an douze de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. En foi de quoi nous avons signé de nos noms, George Washington, président et député de Virginie,

[suivent les signatures de 38 députés des 12 États représentés, le Rhode Island ratifiera la Constitution le 29 mai 1790].



Louis XIV, roi de France (1638-1715), par Hyacinthe Rigaud, en 1701.

Huile sur toile, 313 x 205 cm, château de Versailles

